

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIO****COMITE SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2020****2020-09-15****Objet : Désignation d'un représentant à l'association AMORCE**

L'an deux mille vingt, le trente Septembre, le comité du Syndicat du Sud-Est du Morbihan, légalement convoqué par courrier électronique du 25 septembre 2020, s'est réuni à 18h00 au siège du SYSEM sous la présidence de M. Michel GUERNEVE, président quittant, puis de M. Roland TABART, doyen et enfin de M. Gérard THEPAUT, président élu.

Présents : MM. François ARS, Pascal BARRET, Christophe BROHAN, Mme Laetitia DUMAS, MM. Thierry EVENO, Régis FACCHINETTI, Samuel FERET, Michel GUERNEVE, Pascal GUIBLIN, Alain LAYEC, Bruno LE BORGNE, Claude LE JALLÉ, Denis LE RALLE, Loïc LE TRIONNAIRE, Mme Armelle MANCHEC, MM. Alban MOQUET, François MOUSSET, Jean Pierre RIVOAL, Christian SEBILLE, Roland TABART, Gérard THEPAUT, Joël TRIBALIER.

Absents : Patrice LE PENHUIZIC.

Pouvoirs : Patrice LE PENHUIZIC a donné pouvoir à Pascal GUIBLIN.

Quorum : 12 (23 délégués)

Le quorum est atteint : 22 délégués présents.

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Le SYSEM est adhérent de l'association AMORCE depuis 2001.

Initialement consacrée aux réseaux de chaleur, AMORCE constitue aujourd'hui un lieu d'échanges et de partage d'expériences entre collectivités territoriales et professionnels sur les questions des déchets, de l'énergie et de l'eau.

Ce réseau d'élus et de techniciens de terrain permet à chacun de disposer des informations les plus récentes et les plus pertinentes.

En s'appuyant sur les préoccupations des collectivités territoriales, AMORCE constitue une force de propositions aux niveaux national et européen pour améliorer les conditions économiques, techniques et juridiques dans les différents domaines d'activité cités ci-dessus.

A la suite du renouvellement des conseils municipaux, intercommunaux et syndicaux, il est nécessaire de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant auprès de l'association.

**Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :**

**Par : Voix pour : 23**

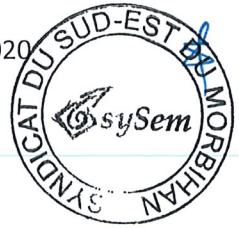
**Abstentions : 0**

**voix contre : 0**

- de DESIGNER **Mme Laetitia DUMAS** comme **délégué titulaire** pour représenter le SYSEM au sein des diverses instances de l'association et **M. Samuel FERET** pour la suppléer.

Fait le 30 septembre 2020  
Pour extrait conforme

Le Président  
Gérard THÉPAUT



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Gérard Thépaut", written over a horizontal line.